

PROVINCE DE QUÉBEC

ÉCOLE PRIMAIRE SAINTE-MARTHE CUILLETTIER

PROCÈS-VERBAL de la séance des membres du Conseil d'établissement de l'école primaire Sainte-Marthe Cuillierrier tenue le lundi 19 septembre 2022 à 19 h au local du service de garde de l'école Sainte-Marthe.

Présence des membres à la rencontre		
Sébastien	Legros	Présent(e)
Annick	Filion	Présent(e)
Caroline	Taillefer	Présent(e)
Jessy	Brunet	Absent(e)
Carole	Simard	Présent(e)
Cynthia	Léveillé	Présent(e)
Martin	Brunet	Présent(e)
Stéphanie	Leblanc	Présent(e)
Audrey-Anne	Gougeon	Présent(e)
Marie-Pier	Lahaye	Absent(e)
Vincent	Gauthier	Présent(e)
Personnes dans l'assistance		

ORDRE DU JOUR

Sujet	Objet
1. Présences et quorum	Constate
2. Questions du public	Reçoit
3. Adoption de l'ordre du jour*	Adopte
4. Adoption du procès-verbal du 16 juin 2022*	Adopte
5. Suivis au procès-verbal du 16 juin 2022	Informe
6. Correspondance	Informe
7. Travaux du conseil	
a) Choix de la présidence et de la vice-présidence (56; 107)	Adopte
b) Élection du représentant au comité de parents du CSSTL.	Adopte
c) Élection du représentant substitut au comité de parents du CSSTL.	Adopte
b) Formation obligatoire destinée aux membres du conseil d'établissement (53; 459.5)	Informe
c) Règles de régie interne et calendrier des rencontres du conseil d'établissement (67; 108)*	Adopte
d) Budget de fonctionnement du conseil d'établissement (66; 108)	Adopte
e) Programmation des activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement (87)	Approuve
8. Affaires nouvelles	
9. Rapports et redditions de comptes	Informe
a) Rapport du président	
b) Reddition de comptes du directeur (96.13.4 – 96.24)*	
c) Paroles aux membres	
10. Rapport aux membres parents, de la personne déléguée au comité de parents du Centre de services scolaire	Informe
11. Levée de la séance	Adopte

*document joint à l'envoi

* * * * *

1. PRÉSENCES ET QUORUM

Il y a quorum pour la rencontre.

2. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

CÉ-22-0919-01 Il est proposé par M. Martin Brunet et appuyé par Mme Cynthia Léveillé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté ou modifié; adopté à l'unanimité.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 JUIN 2022

Le procès-verbal est adopté.

CÉ-22-0919-02 Il est proposé par Mme Annick Filion et appuyé par M. Sébastien Legros d'adopter le procès-verbal tel que présenté ou modifié; adopté à l'unanimité.

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 16 JUIN 2022

Il n'y avait aucun suivi au procès-verbal du 16 juin 2022.

6. CORRESPONDANCE

Il n'y avait aucune correspondance.

7. TRAVAUX DU CONSEIL

a) CHOIX DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA VICE-PRÉSIDENTE

CÉ-22-0919-03 Il est proposé par Mme Cynthia Léveillé et appuyé par Mme Carole Simard de nommer M. Sébastien Legros comme président(e) du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023.

M. Sébastien Legros assurera la présidence du conseil d'établissement.

CÉ-22-0919-04 Il est proposé par Mme Cynthia Léveillé et appuyé par Mme Audrey-Anne Gougeon de nommer Annick Filion comme vice-président(e) du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023.

Mme Annick Filion assurera la vice-présidence du conseil d'établissement.

b) ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS DU CSSTL

CÉ-22-0919-05 Il est proposé par M. Martin Brunet et appuyé par Mme Stéphanie Leblanc de nommer Mme Annick Filion comme représentant au comité de parents du CSSTL pour l'année scolaire 2022-2023.

Mme Annick Filion agira comme représentante au comité de parents du CSSTL.

c) ÉLECTION DU REPRÉSENTANT SUBSTITUT AU COMITÉ DE PARENTS DU CSSTL

CÉ-22-0919-06 Il est proposé par Mme Annick Filion et appuyé par M. Sébastien Legros de nommer Mme Caroline Taillefer comme représentant substitut au comité de parents du CSSTL pour l'année scolaire 2022-2023.

Mme Caroline Taillefer agira comme représentante substitut au comité de parents du CSSTL.

d) FORMATION OBLIGATOIRE DESTINÉE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

M. Gauthier explique qu'il y a des capsules d'informations sur le fonctionnement d'un conseil d'établissement. Il transmettra les liens des capsules aux membres du conseil.

e) RÈGLES DE RÉGIE INTERNE ET CALENDRIER DES RENCONTRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Il est proposé par M. Martin Brunet que la rencontre de janvier se fasse en mode virtuel (sur la plateforme TEAMS).
Aussi, il est proposé par les membres qu'en cas d'intempéries une rencontre de C.É. puisse être mise en format virtuel.

CÉ-22-0919-07 Il est proposé par M. Martin Brunet et appuyé par Mme Stéphanie Leblanc d'adopter les règles de régie interne et le calendrier des rencontres tel que présenté ou modifié; adopté à l'unanimité.

f) BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Il est proposé par les membres d'offrir 200\$ pour les fêtes de finissants (100\$ pour chaque école) et de garder 50\$ pour la dernière rencontre du C.É. (ex : souper pizza)

CÉ-22-0919-08 Il est proposé par M. Sébastien Legros et appuyé par Mme Caroline Taillefer d'adopter le budget de fonctionnement du conseil d'établissement selon les modalités mentionnées ci-haut.

g) PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS ET DES SORTIES DES ÉLÈVES 2022-2023

M. Gauthier présente la programmation des activités et sorties pour l'année 2022-2023.

CÉ-22-0919-09 Il est proposé par Mme Annick Fillion et appuyé par Mme Caroline Taillefer d'approuver la programmation des activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement.

8. AFFAIRES NOUVELLES ET COURANTES

Le projet d'agrandissement de l'école Cuillierier est livré, mais avec déficiences. Les derniers travaux seront effectués sous peu.

9. RAPPORTS ET REDDITIONS DE COMPTES

a) RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. Legros demande si la Maison de la famille recommençait les périodes de soutien aux devoirs et leçons. M. Gauthier confirme que le tout débutera lundi prochain.
Mme Carole Simard recommande que la période d'aide aux devoirs pour les premières années ne soit pas le lundi puisqu'il y a les activités Kids VIP cette journée. Mme Simard communiquera avec la municipalité à cet effet.

b) REDDITION DE COMPTES DU DIRECTEUR (96.13.4 – 96.24) (LIP Art. 96.13.4 et 96.24)

Aucune.

a) PAROLE AUX MEMBRES

École Cuillierrier

Une belle rentrée scolaire malgré les travaux et déficiences du projet d'agrandissement. Les élèves ont eu la visite de la compagnie Éducazoo et ont vraiment aimé les activités. Les enseignantes ont eu une belle première rencontre de parents. Il y a eu des réajustements pour le débarcadère d'autobus. Pour le moment, les autobus utilisent le débarcadère derrière l'école. Lorsque les travaux seront terminés, les autobus pourront utiliser le débarcadère à l'avant de l'école.

École Sainte-Marthe

M. Brunet rappelle que les enseignants sont en négociation de la convention collective. Le dépôt des demandes sera le 31 octobre. Le 1^{er} décembre aura lieu le dépôt des demandes de la partie patronale.

Les élèves recevront la visite de l'Ecomuseum jeudi et vendredi.

Il manque toujours une enseignante-orthopédagogue pour l'école Sainte-Marthe.

Personnel de soutien

Mme Carole Simard mentionne que le personnel de soutien débute les négociations syndicales sous peu. Elle confirme que nous avons tout le personnel de soutien dans les deux écoles.

O.P.P.

Rencontre prévue avec la direction le lundi 26 septembre

Service de garde

Mme Cynthia Léveillé nous informe qu'il y aura une nouvelle tarification pour les frais au service de garde. Nous avons une augmentation de clientèle cette année. Pour l'école Cuillierrier, il y a trois éducatrices, une éducatrice spécialisée et une préposée aux élèves handicapés. À l'école Sainte-Marthe, il y a deux éducatrices et une technicienne en éducation spécialisée.

10. RAPPORT AUX MEMBRES PARENTS, DE LA PERSONNE DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Aucun

11. VARIA

Chiens dans la cour d'école

M. Martin Brunet mentionne qu'il y a beaucoup de chiens qui viennent faire leurs besoins dans la cour d'école. Il est proposé d'installer une pancarte à l'entrée de la cour pour inciter les gens à ramasser les besoins de leur chien. Il est aussi proposé de mettre un message dans le bulletin municipal pour sensibiliser la population.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

CÉ-22-0919-10 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Sébastien Legros et appuyé par M. Martin Brunet de lever l'assemblée à 20h28; adopté à l'unanimité.



Sébastien Legros, président



Vincent Gauthier, directeur

VG/cs